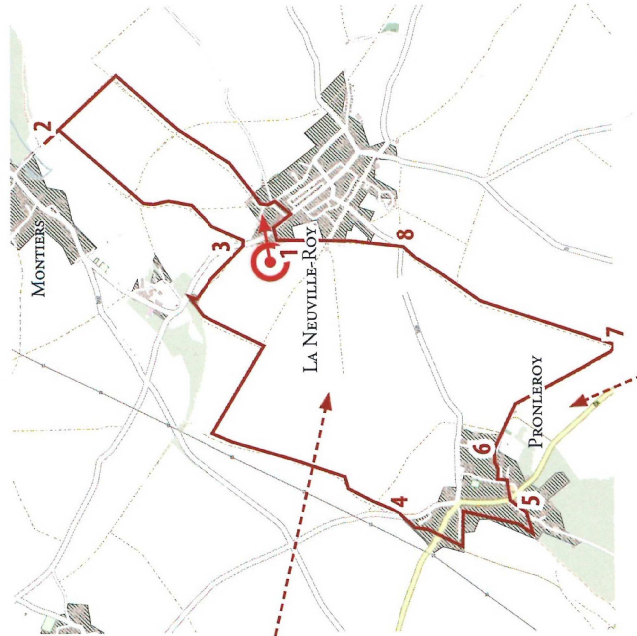


Circuit capitaine Balland

DÉPART 399 RUE PENNELIER

DEVANT L'OFFICE NOTARIAL À LA NEUVILLE-ROY

1. Emprunter la rue Pennelier vers le sud, puis à gauche la rue du stade, encore à gauche la rue de Compostelle, le château d'eau est à droite. Passer devant un bâtiment agricole puis



tourner à droite, prendre un chemin en ligne droite. À une certaine distance, vous traverserez l'ancienne ligne Estrées – Saint-Just-en-Chaussée. Puis quelques encablures plus loin à l'intersection d'un chemin, tourner à gauche deux fois.

2. Prendre un chemin bordé d'arbres de chaque côté. Au croisement suivant, vous coupez une nouvelle fois l'ancienne ligne Estrées – Saint-Just-en-Chaussée. Laisser un chemin à droite et poursuivre tout droit jusqu'à la D152.

3. Emprunter la D152 sur quelques mètres puis prendre un chemin à droite, bordé de chaque côté par des peupliers. À l'intersection qui suit,



prendre à gauche, puis à droite et de nouveau à gauche. En vue de Pronleroy, traverser la D529 pour prendre un chemin tout droit. 4. Traverser la D36, prendre un chemin toujours tout droit, puis à gauche dans Pronleroy la rue de Beauvais. À la prochaine inter-

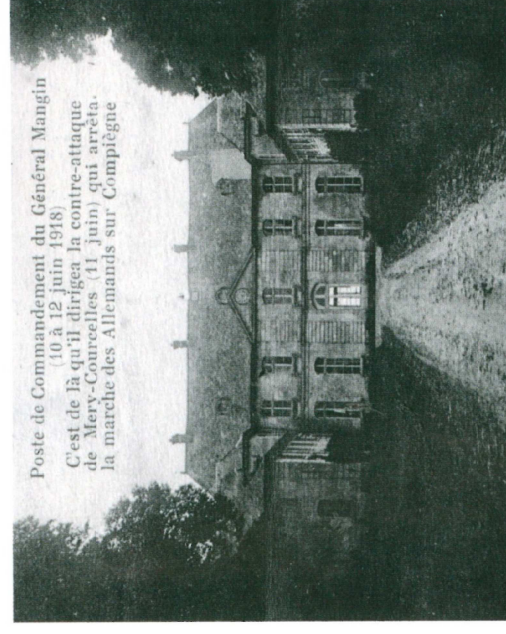


*Le char Saint-Chamond Adla en partance pour le front.
(Coll. B. Jurkiewicz)*

section, prendre à droite un sentier. Tourner à gauche, prendre la rue Basse, la rue Perrière, passer devant le château de Pronleroy. 5. Prendre les rues du Général-Mangin, de la Source, Dehon, de Rouvillers.

6. À la fin de la rue de Rouvillers, prendre tout droit à l'intersection d'un chemin sur la gauche (calvaire), puis un autre allant sur la droite. Passer devant la dernière maison de Pronleroy.
7. Marcher en ligne droite sur un chemin dont le revêtement est assez bosselé. À l'intersection suivante, non loin de Cressonsacq, prendre à gauche jusqu'à la D528.

8. Traverser la D528, passer devant un hangar agricole puis à l'intersection de la rue du Château à La Neuville-Roy, marcher tout droit jusqu'à l'intersection avec la rue du Jardin-Brûlé. Prendre à droite, puis à gauche la rue Pennelier.
- À noter que le parrain de ce circuit est Claude Lafferre, ancien maire, qui a beaucoup œuvré pour le devoir de mémoire.



*Poste de Commandement du Général Mangin
(10 à 12 juin 1918)
C'est de là qu'il dirigea la contre-attaque de Mery-Courceilles (11 juin) qui arrêta la marche des Allemands sur Compiègne*

*Château de Pronleroy d'où le général Mangin dirigea la contre-attaque du 11 juin 1918.
(Coll. Bruno Jurkiewicz)*